



## MARCHE DE SERVICES N° 19SJ23

### MODIFICATION EN COURS D'EXECUTION N°2 (Article L.2194-1 du Code de la commande publique) (EX-AVENANT)

### CENTRE AQUATIQUE DES CORBOLOTTES EXPLOITATION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DE CHAUFFAGE ET DE TRAITEMENT DES EAUX

#### I - Identification du pouvoir adjudicateur

Ville de Saint Jean de la Ruelle,

71 rue Charles Beauhaire, BP74, 45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex

Représenté par Monsieur Fabien Rivière Da Silva, Maire de la ville de Saint Jean de la Ruelle, agissant au nom et pour le compte de ladite ville en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 10 novembre 2023.

#### II - Identification du titulaire du marché public

Société ENGIE COFELY, domiciliée 746 boulevard Duhamel du Monceau, ZAC du Moulin, CS 90014, 45166 Olivet Cedex

#### III - Objet du marché public :

##### ■ **Objet du marché public :**

Le présent marché a pour objet l'exploitation des installations techniques équipant le Centre Aquatique des Corbolottes, y compris celles de la salle Armand Theuriot et des locaux annexes (centre médico-sportif et locaux associatifs à l'étage), le tout se situant rue Charles de Gaulle à Saint Jean de la Ruelle (45140). Le présent marché est de type P2 + P3 avec intéressement.

##### ■ **Date de la notification du marché public :** 21 octobre 2019

##### ■ **Durée d'exécution du marché public :**

Les prestations seront exécutées à compter de la notification du marché valant ordre de service (au 1<sup>er</sup> novembre 2019) jusqu'au 30 septembre 2024, soit 59 mois.

**■ Montant initial du marché :**

- Taux de la TVA : 20%
- **Montant HT : 946 414,44 €**
- **Montant TTC : 1 135 697,33 €**

**■ Montant du marché après avenant 1 :**

- Taux de la TVA : 20%
- **Montant HT : 974 820,91 €**
- **Montant TTC : 1 169 785,09 €**

**IV - Objet de la modification en cours d'exécution :****■ Modifications introduites par le présent document :**

Le présent avenant vise tout d'abord à régulariser la suppression du marché des prestations liées à la production de chaleur, suite au raccordement du centre aquatique au réseau urbain de chauffage, avec une première fourniture de chaleur au 01/12/2020 et jusqu'à la fin initiale du contrat (soit une prestation supprimée sur 46 mois).

Poste 2.1 du DPGF : 9 856,00 € HT par an

Poste 3.1 du DPGF : 1 301,04 € HT par an

**Moins-value totale sur 46 mois de 42 768,65 €HT soit 51 322,38 € TTC**

Il vise ensuite à régulariser l'absence de ramonage annuel complet des conduits de ventilation d'extraction et de soufflage, et ce pendant l'ensemble du contrat (59 mois) compte tenu de l'impossibilité de procéder à ces opérations en toute sécurité :

Coût annuel : 400 € HT

**Moins-value sur 59 mois : 1 966,67 € HT soit 2 360,00 € TTC**

Enfin et afin de faciliter la prise de possession par le futur prestataire après la vidange de fin d'année, le marché est prolongé de 4 mois, soit jusqu'au 31 janvier 2025.

Prestations P2, postes 2.2 à 2.6 du DPGF : 75 374,00 € HT par an

Prestations P3, poste 3.2 du DPGF : 7.765,08 HT € par an

**Plus-value totale sur 4 mois de 27 713,03 €HT soit 33.255,64 €TTC**

Les autres clauses du marché demeurent inchangées.

## ■ Incidence financière de la modification en cours d'exécution :

La modification en cours d'exécution a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON

OUI

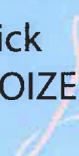
### - Montant de l'avenant 2 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : - 17 022,29 €
- TVA : - 3 404,46 €
- Montant TTC : - 20 426,75 €
- % d'écart introduit sur la totalité des avenants : 1,20 %

### - Nouveau montant du marché :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 957 798,62 €
- TVA : 191 559,72 €
- Montant TTC : 1 149 358,34 €

## V - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
LANOIZELEE Patrick- Directeur Région Centre	Olivet	Patrick LANOIZE LEE  Signature numérique de Patrick LANOIZELEE Date : 2024.08.09 09:44:12 +02'00'

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente – joindre un justificatif

## VI - Signature du pouvoir adjudicateur

A Saint Jean de la Ruelle, le *13/08/2024*

**Signature**  
(Représentant du pouvoir adjudicateur)



*[Signature]*  
Fabien BAZIERE DA SILVA  
Maire de Saint Jean de la Ruelle

## VII – Notification de la modification en cours d'exécution au titulaire :

### **CENTRE AQUATIQUE DES CORBOLOTES - EXPLOITATION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DE CHAUFFAGE ET DE TRAITEMENT DES EAUX**

#### **Modification en cours d'exécution n°2 (*Cadre réservé au pouvoir adjudicateur*)**

La notification donne la force exécutoire à la présente modification en cours d'exécution.

Elle consiste en la remise d'une photocopie de la modification en cours d'exécution au titulaire.

- Cette remise peut être opérée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller ci-dessous l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.

- Ou selon une remise en mains propres. A cet effet, le titulaire remplit la notification ci-dessous :

Reçu à titre de notification une copie de la présente modification en cours d'exécution.

A                      le

Signature du Titulaire.